



ARCHES



Bulletin d'actualité de la Commune d'Arches Edition Avril 2018

GIRATOIRE ... CE QU'IL FAUT SAVOIR

C'est quoi ?

Aménagement d'un carrefour giratoire et d'une aire de covoiturage.



Où ?

Carrefour de la sortie RN 57
(échangeur d'Arches - côté Dinozé)

ET

D. 157
(rue d'Epinal)



Pourquoi ?

- Nouvelle approche d'un carrefour accidentogène.
- Nouvelle définition de l'entrée d'agglomération.
- Limitation de la vitesse.
- Amélioration de la sécurité par une vitesse de franchissement plus réduite.
- Simplification du passage des différents flux.
- Aménagement d'une aire de covoiturage avec bornes rechargeables pour les véhicules électriques.
- Nouvelle sécurité et nouveau confort.



Avec qui ?



Commune d'ARCHES



Département des Vosges
Maître d'œuvre

LA VIE EN
VOSGES
le Département



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

État

Quand ?



Durée de l'ensemble du chantier

3 MOIS

Du 22 mai au 22 août 2018

22 mai 2018
22 mai 2018
29 juin 2018
22 août 2018

DEBUT DU CHANTIER
FERMETURE DE L'ECHANGEUR
REOUVERTURE DE L'ECHANGEUR
FIN DU CHANTIER

Par où passer ?

Circulation déviée par l'échangeur de Pouxoux **pour les véhicules empruntant la R.N. 57.**

La circulation sur la **D.157** sera maintenue pendant la durée du chantier avec mise en place d'un alternat (feux tricolores).



Suivre la signalétique en place !

Interdiction ?

- De stationner sur l'aire de covoiturage.
- De passer outre la signalétique.

Qui contacter ?

La Mairie d'ARCHES (03.29.32.72.18) **centralise** les questions, les observations, et les demandes diverses **et les transmet** au Département.



Combien ?



Montant total du chantier
490 890 €

Montant **Département**
160 370 €

Montant **Commune d'ARCHES**
330 520 €

Subvention TEPCV

(Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte)

10 000 €